

Subventions Sport de haut niveau - Contrats d'Objectifs «Sports Collectifs» - Saison 2000/2001 - Deuxième répartition (actualisation)

M. l'Adjoint COLY, Rapporteur : Depuis 1986, le Conseil Municipal alloue, à chaque saison sportive, une subvention aux Clubs Bisontins de sports collectifs évoluant en Division Nationale.

Cette aide contribue au développement du sport bisontin et renforce l'image sportive de la Ville.

Lors de la séance du 24 mai 1993, le Conseil Municipal a approuvé le principe de la mensualisation des «contrats d'objectifs sports collectifs».

Pour la saison 2000/2001, des acomptes mensuels calculés à partir d'une somme plancher sont versés aux clubs concernés (délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2000), la répartition identique à celle de la saison précédente étant la suivante :

Clubs	Niveau	Acompte mensuel	
		F	€
ESB «F» (hand-ball)	D.1	103 500	15 778,47
BVB (volley)	N.2	9 900	1 509,25
BB COMTE (basket)	Pro.A	180 000	27 440,82
BHC (hockey s/glace)	D.2	7 200	1 097,63
BRC (football)	National	103 500	15 778,47
ESB «M» (hand-ball)	D.2	49 500	7 546,23
UFFB (football féminin)	N.1B	5 400	823,22
TOTAL		459 000	69 974,10

En complément de cette décision, la Commission Municipale des Sports, réunie le 14 mai 2001, propose que les clubs désignés ci-après bénéficient du solde de la subvention pour la deuxième partie de la saison 2000/2001 conformément aux principes contenus dans les contrats d'objectifs approuvés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 22 avril 1996.

			Attribution 2000	Propositions 2001	
				F	€
ESB «F»	D1	Hand-ball	127 100 F	254 500	38 798,27
BRC «Football»	National	Football	189 000 F	489 000	74 547,57
BBC	Pro A	Basket-ball	270 000 F	270 000	41 161,23
BHC	Nle 2	Hockey-s/glace	12 150 F	8 100	1 234,84
ESB «M»	D2	Hand-ball	81 000 F	81 000	12 348,37
UFFB	N1B	Football féminin	5 400 F	5 400	823,22
BVB	Nle 2	Volley-ball	10 800 F	-	-

En ce qui concerne le BRC «Football», une avance de 300 000 F (45 734,71 €) a été intégrée à la somme représentant l'actualisation de la deuxième partie de la saison écoulée. Cette avance sera compensée, lors des deux actualisations de la saison 2001/2002 (à l'automne 2001 et au printemps 2002), à concurrence de la somme avancée.

Par ailleurs, la dotation «Coupe d'Europe» (1/16e, 1/8e, 1/4, 1/2) pour l'ESB «F», a été intégrée au calcul de l'actualisation pour ce club.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et en cas d'accord, à décider de prélever cette dépense pour un montant de 1 108 000 F (168 913,51 €) sur le Budget Primitif 2001, imputation 92.40.6574 - 90012 - code service 20300.

«M. LE MAIRE : Concernant le BRC Football, qui a eu quelques difficultés, nous avons à plusieurs reprises rencontré le président, Maurice GRANGET. Et là aussi, comme toujours nous avons la volonté, tout en respectant nos contrats d'objectifs qui sont la règle à Besançon d'aider autant que faire se peut les clubs. C'est pour cela que je vous propose d'accorder une avance de subvention au BRC qui lui permettra de boucler ses comptes puisqu'il y a eu un certain nombre de difficultés en cours d'année étant bien entendu, je le précise, que cette somme-là et nous avons un courrier du président, sera déduite des prochains versements. En aucun cas il ne s'agit d'une subvention exceptionnelle. Je ne veux pas rentrer dans la gestion du club, ce n'est pas notre rôle mais il y a eu un certain nombre d'engagements, de recrutements, en nombre un peu important, vous avez pu lire cela dans la presse... Le président du club considère qu'avec un budget moindre il pourra l'année prochaine diriger et recruter suffisamment de joueurs pour faire une bonne saison. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de faire une avance de subvention qui sera récupérée dans quelques mois. Je crois que c'est une bonne solution. Je le répète, nous ce que nous voulons, c'est aider un maximum tout en restant clairs.

Je dirai juste un mot car je ne suis pas sûr que tout a été dit dans la presse sur le Besançon Basket Comté. Je vous redis bien qu'en aucun cas le Maire de Besançon n'accepterait qu'il s'appelle le Doubs Besançon Comté. D'ailleurs je m'en suis encore entretenu hier soir avec le Président du Conseil Général qui est parfaitement de mon avis. Je crois d'ailleurs qu'il est interdit d'inscrire un club sous le nom d'un département, il faut l'inscrire sous le nom d'une ville. Donc j'ai considéré cela comme une petite provocation amicale. Le Besançon Doubs Comté, pourquoi pas... que le département du Doubs apparaisse dans le titre, ça ne me choque pas, c'est vrai que le département du Doubs subventionne d'une façon importante. Il faut que chacun y retrouve ses petits, mais Besançon n'accepterait pas, alors que nous sommes le principal contributeur, d'être coincée entre deux contributeurs moindres et puis la tradition fait qu'il y a toujours la ville, le département et la région. Mais là n'est pas le plus important.

Nous sommes conscients des difficultés du basket qui est important pour la notoriété de Besançon. Nous avons un grand club de basket dont nous connaissons bien le Président avec lequel nous avons quelquefois des embêtements, mais qui est un bon président et qui a mené le club là où il est actuellement. Donc en aucun cas vous ne m'entendrez critiquer ni le président ni le club qui est bien géré. Il y a eu des problèmes mais comme dans tous les clubs sportifs, parfois on gagne, d'autres fois on perd. Par rapport à cela, notre règle est claire : lorsqu'un club redescend, au lieu de repasser directement pour les contrats d'objectifs de Pro A à Pro B, il y a quelques années, à la demande de Vincent FUSTER, on a diminué la hauteur de la marche, c'est-à-dire que la diminution de la subvention est coupée en deux. On atténue ainsi cet effet de seuil et l'année d'après seulement on retombe au budget correspondant à sa catégorie. Nous ce que nous voulons ici à Besançon, c'est continuer à aider le sport de haut niveau parce que nous en avons besoin. Nous avons besoin du basket, nous avons besoin du hand, nous avons besoin du foot, nous avons besoin du hockey mais aussi des sports individuels. Quand BRUGVIN est champion du monde de canoë c'est important, quand Ghani est vice-champion olympique de lutte c'est important et tous les autres que je ne peux pas citer. Donc nous voulons avoir une politique sportive bien entendu qui soit une politique sportive équilibrée mais il y a une règle : les contrats d'objectifs, tous les contrats d'objectifs, rien que les contrats d'objectifs, et nous la respectons. Ainsi, nous sommes clairs et chacun sait d'une année sur l'autre ce à quoi il doit s'attendre. Et pour m'en être entretenu avec beaucoup de monde dans cette ville, je peux vous dire que globalement cette attitude-là passe bien, que c'est clair et que même les gens du basket globalement disent que c'est bien. Concernant le BBC, j'ai là le détail de ce que sera le budget du club de basket l'année prochaine, il est quand même largement au-dessus de la moyenne des clubs de basket Pro B français. Mais on ne va pas relancer un débat là-dessus, tout a déjà été dit -vous dites ce que vous voulez, bien sûr- et largement dit dans la presse. On maintient notre confiance et notre soutien au BBC ainsi qu'à son président.

M. Jean ROSSELOT : Si on avait le temps, je vous demanderais comment vous vous êtes laissé ravir la vedette par le Conseil Général dans cette affaire. Plus sérieusement, Monsieur le Maire, et pour enchaîner sur ce que disait Marcel POCHARD, s'il y a un rapport qui manifeste l'indigence en effet de l'exposé, c'est bien celui-là. Compte tenu du caractère très sensible de l'affaire du BBC, si l'on peut dire, on aurait pu légitimement attendre un rappel des faits comme cela se passe dans toutes les collectivités où l'intitulé des rapports comporte toujours un rappel. Donc on pouvait espérer un rappel, même sommaire des critères. Et c'eût été d'autant plus fondé, plus pertinent qu'on peut se demander si justement les critères de la Ville de Besançon, novatrice en son temps -mais on a vu à quel point elle a été novatrice il y a 27 ans dans le domaine du piéton et du transport et comme elle est à la traîne aujourd'hui- n'ont pas vieilli et si la politique suivie vis-à-vis du BBC est la bonne, même avec un seuil qui atténue la descente, la réduction de l'aide financière. On sait très bien que c'est dans l'année qui suit qu'un club se remonte ou ne se remonte pas et il fallait peut-être envisager de lui maintenir au moins la même subvention. Tout ça aurait pu être éclairé par un exposé des critères et ensuite on aurait pu en débattre.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur ROSSELOT. Juste une chose, on vient de vous dire que ces critères avaient déjà été modifiés et qu'ils allaient l'être encore une nouvelle fois, donc ils bougent. Il ne faut pas exagérer et comme je l'ai dit à un journaliste de l'Est Républicain, quand je parle du BBC, je ne sens pas la honte qui me monte au front parce qu'avec 2,7 MF cette année, plus 200 000 F d'exonération de taxe sur les spectacles, plus 1 million au niveau du Palais des Sports, c'est 4 millions de francs que nous consacrons au basket. J'estime que c'est normal mais c'est bien lorsque l'on sait que par rapport à l'Office de Tourisme, même si on ne peut pas comparer, qui fait la promotion de la ville, c'est 1,7 MF. Alors je crois quand même qu'il ne faut pas que là encore on s'auto-flagelle car par rapport au basket, nous faisons ce qu'il faut. Le basket est important pour Besançon et nous avons dit quelle était notre position et nous n'en bougerons plus, parce qu'elle est juste. Elle est juste, Monsieur ROSSELOT et je vais vous donner un petit conseil, si vous le permettez. Je ne me suis pas laissé ravir la vedette par le Conseil Général. Chacun fait ce qu'il veut et il ne faut pas que le sport devienne un enjeu politique, parce que là vraiment, à mon avis, on s'égaré mais je vais vous donner un conseil, soyez vigilant par rapport à cela, parce que 95 à 98 % des Bisontins sont d'accord avec la position que nous avons prise par rapport au BBC. Et l'ensemble des sportifs qui touchent généralement entre 10 et 20 000 F dans leurs clubs, ont eux une analyse totalement différente. Il ne faut pas opposer sport de haut niveau et sport de masse. Il faut du sport de haut niveau, il faut des équipes qui portent haut la réputation de Besançon. Nous continuerons donc à soutenir le basket mais je crois qu'avec ce que lui nous proposons, il y a largement de quoi faire une bonne saison l'année prochaine. Je vais même vous faire un aveu, je préfère une bonne équipe qui gagne en Pro B qu'une mauvaise équipe qui perd en Pro A.

M. Bernard LAMBERT : Sans reprendre les contrats d'objectifs puisqu'ils ont été revus et vous avez souligné tout à l'heure qu'on aura l'occasion peut-être de les rediscuter, pour les trois premières enveloppes qui me paraissent quand même importantes, l'ESB, le BRC et le BBC, a-t-on des ratios comparatifs entre villes de population identique pour donner un aperçu de l'importance de l'effort de la ville ?

M. Jean-Loup COLY : D'abord sur «l'indigence du rapport», j'ai transmis à tous les conseillers municipaux les contrats d'objectifs sports individuels et sports collectifs. Tous les conseillers municipaux les ont reçus, avec l'explication de tous les critères. Et personne ne semble d'ailleurs dire le contraire. C'est la première réponse.

M. LE MAIRE : Apparemment, personne ne les a lus.

M. Jean-Loup COLY : Il ne faut donc pas reprocher au rapport d'être concis alors que vous avez reçu le détail du fonctionnement des contrats d'objectifs, tant sports individuels que sports collectifs, premier point. Deuxième point, sur le BBC en Pro B, je vous donne juste les chiffres des clubs du haut du panier, c'est le cas de le dire, le Pro B cette année en budget, hormis Limoges qui avait 15 MF de budget, mais qui est un cas particulier, c'est le plus grand club de tous les temps de basket français, il remonte en Pro A, il était descendu pour des raisons extra sportives. Hormis Limoges donc, vous aviez Hyères - Toulon qui avait 7,5 MF et Angers qui avait 7 millions. Entre parenthèses, Angers redescend en Nationale

avec le 3^{ème} budget de Pro B, donc ça ne veut pas dire qu'un budget très important c'est mathématiquement et mécaniquement un bon résultat. Donc le président MULLON a annoncé un budget de 9 millions pour le BBC, ça veut dire que cette année, si le BBC avait été en Pro B avec le budget qu'il annonce pour l'an prochain, il avait le 2^{ème} budget de Pro B derrière Limoges et donc le 1^{er} si l'on considère que Limoges ne devait pas être à ce niveau de la compétition. Ça c'est un point. Les comparaisons entre les ratios entre clubs n'ont pas beaucoup de sens pour plein de raisons parce que vous pouvez avoir des villes de même importance avec des niveaux de jeu très différents. Vous pouvez avoir une ville de 120 000 habitants qui a une équipe de 1^{ère} Division de foot mais qui a une équipe de basket très basse. Il y a des contextes locaux, des contextes culturels aussi. Il est clair qu'un club de rugby dans le Sud-Ouest est massivement aidé parce que c'est le sport de la ville alors que dans d'autres villes il y a plusieurs sports. Je pense donc que ces comparaisons ne peuvent pas être pertinentes parce que les contextes sportifs, culturels des villes sont très divers et on ne peut s'appuyer là-dessus.

Ce qui est intéressant dans notre système, c'est qu'on essaie de permettre à un certain nombre de clubs de pouvoir jouer leur carte au plus haut niveau grâce à un système que l'on peut améliorer et dont on a dit qu'on améliorerait. Et je crois qu'il faut réfléchir aussi aux autres partenaires que les partenaires publics. En matière de sport de compétition, vous connaissez la réalité d'aujourd'hui, avec l'inflation des salaires des joueurs, il y a un problème de sponsoring privé en complément que les clubs doivent rechercher pour pouvoir faire tourner la machine. C'est d'ailleurs ce qu'ils font avec la multiplication des clubs affaires, et avec un certain nombre d'initiatives que prennent les clubs bisontins pour essayer d'obtenir des moyens complémentaires à ceux que leur apportent les collectivités locales.

M. LE MAIRE : Je crois que les clubs affaires, effectivement sont quelque chose de tout à fait remarquable et fonctionnent bien... On pourra continuer à aller voir jouer le BBC ; j'ai d'ailleurs observé qu'il y avait beaucoup moins de politiques maintenant, c'est qu'il ne doit pas y avoir d'élections en vue, mais il y en aura bientôt et je pense que les politiques reviendront. Je ne fais allusion à personne, Monsieur ROSSELOT, mais manifestement vous vous êtes reconnu».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Sports et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 14 juin 2001.